

CATASTROPHES MINIERES ET TRAITEMENT DE LA MORT COLLECTIVE DURANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Florence Loriaux

Introduction : la mine meurtrière

L'exploitation minière a, sans nul doute, été une des industries les plus mortifères, et durant des siècles, les catastrophes qui en ont découlés, ont profondément marqué les populations. Citons à titre d'exemples, le coup d'eau de Beaujonc le 28 février 1812 faisant 22 noyés mais rendant célèbres pour la postérité Hubert Goffin et son fils¹ ou encore les 69 morts du «Malheur de Marie» du 8 décembre 1881 pour lesquels la population fit ériger une stèle : «Li Bèle Pîre»².

Que la catastrophe minière soit grande ou petite, chacune a entraîné la mort et la destruction et a provoqué un bouleversement émotionnel, social et des difficultés économiques pour les familles des victimes ainsi que pour la collectivité. Chaque catastrophe laisse des stigmates dans les mémoires.

Ceci nous amène à nous demander s'il y a un traitement particulier de la mort collective, de la mort de masse quand elle touche le monde de la mine, univers souterrain assimilé aux ténèbres et à la mort qui fait du mineur «un vivant en sursis qui travaille plus bas que les morts»?³

¹ La catastrophe de Beaujonc à Ans le 28 février 1812 était encore, étudiée, il y a à peine une vingtaine d'années, dans le cours d'histoire des écoles primaires de la région liégeoise. Cet événement fait désormais partie des légendes que l'on se transmet toujours aujourd'hui.

À 170 mètres de profondeur, 127 mineurs, dont Hubert Goffin et son fils Mathieu âgé de 12 ans, sont surpris par un coup d'eau venant d'une fosse voisine. Bloqués durant cinq jours, 105 d'entre eux furent secourus, mais 22 se noyèrent.

Hubert Goffin fut le premier ouvrier à recevoir la Légion d'Honneur pour acte de sauvetage. Une gravure rappelant les faits et représentant Goffin et son fils au fond de la bure, fut réalisée par l'artiste Léonard Jehotte et diffusée au profit des victimes. Une brochure relatant les événements fut également publiée et une souscription publique organisée. L'exploit fut célébré dans des romans, des poèmes et même dans des pièces de théâtre.

Ironie du sort, Goffin allait mourir le 5 juillet 1821, le crâne écrasé à la suite d'un coup de grisou dans la houillère du Bois de Saint-Gilles à Sclessin.

En 1912, pour célébrer le 100^e anniversaire de la catastrophe, la Commune d'Ans, grâce à une souscription populaire, érigea un monument représentant Goffin et son fils et symbolisant les souffrances au travail. Les descendants du mineur furent conviés aux festivités qui se clôturèrent par une représentation théâtrale mettant en scène les événements.

² Cette stèle porte les inscriptions suivantes : «*Travaille ! est bien facile à dire. Travaille ! C'est le cri des heureux. La société qui a le travail pour base doit nourrir le travailleur et non le tuer. Par souscription populaire aux martyrs du travail.*»

³ Dans les croyances populaires, la houille, «pain noir de l'industrie» était un présent diabolique offert par Satan à l'humanité, un jour de belle humeur ».

La période que nous avons choisi de traiter couvre les années 1920-1940. A cette époque, alors que les mineurs avaient acquis une série d'améliorations sociales comme la mise en rapport des salaires avec l'index des prix, l'allocation de charbon gratuit, la création en 1920 du Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs, l'instauration en 1919 de la Commission Nationale Mixte des Mines,... la crise économique viendra frapper durement cette catégorie sociale et les mineurs assisteront plus d'une fois, malgré l'organisation de mouvements de grèves très durs, à des diminutions drastiques de salaires. On assiste également à une véritable désaffection des travailleurs dans les mines, le métier étant jugé trop dangereux, insalubre et peu valorisé : *«Une de ces causes spéciales, la principale à notre avis, réside dans le discrédit qui pèse sur le métier de mineur, discrédit qui a lui-même plusieurs origines. On a si souvent répété, on a tant de fois montré à l'ouvrier mineur que son métier est le plus sale, le plus dangereux, le plus nuisible et le plus pénible ; on a si souvent représenté son sort comme étant le plus malheureux de tous ; que de fois n'a-t-on pas dressé devant lui le tableau lamentable des conditions de travail du mineur il y a 25 ou 30 ans ? Aussi ce discrédit a-t-il fini par inspirer à la classe ouvrière une répulsion pour le métier de mineur qui de plus en plus est abandonné par la population des régions industrielles. Le mineur s'est si bien rendu compte du discrédit jeté sur sa profession qu'il a commencé par diriger ses fils vers l'usine, l'atelier ou le bureau. À mesure que sa situation s'améliore, il veut faire quelque chose de ses enfants»*.⁴

Le mineur, travailleur glorifié parce qu'il participe de par son travail à la relève de l'économie est aussi méprisé quand il entame une grève pour obtenir de meilleures conditions de travail et de salaires. Pourtant, à chaque catastrophe venant endeuiller le monde de la mine (et elles sont nombreuses durant l'entre-deux-guerres), l'opinion publique semble oublier son ressentiment à son égard pour ne plus se souvenir que d'un héros mort pour la patrie.

Les causes de mort de masse dans la mine

Selon F. Bolot dans un article intitulé «Considération sur la mort en masse», la mort en masse se définit comme une mort collective numériquement importante due à des éléments naturels, des épidémies ou à l'homme lui-même.⁵ Et dans l'univers de la mine les causes d'accident ne manquent pas et guettent en permanence le mineur⁶ sous des formes aussi diverses qu'inattendues et souvent de façon imprévisible. La liste est longue de ces accidents, qui peuvent aussi bien être limités que prendre des proportions gigantesques : coups de grisou, éboulements, inondations, rupture de câbles, écrasement des cages, explosions prématurées des mines, etc. Parfois, c'est un simple incident ou une négligence qui dégénère en catastrophe, comme l'extinction

⁴ BEHOIGNE, O., *Quelques aspects de la crise de main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie des mines*, dans *Le Franc-Mineur*, novembre-décembre 1924, p.4.

⁵ BOLOT, F., *Considérations sur la mort en masse*, dans *Bulletin de la société de thanatologie*, n°52, 1982, p.3-19.

⁶ À ce propos lire l'article de LEBOUTTE, R., « Mortalité par accident dans les mines de charbon aux XIX^e-XX^e siècles », in *Revue du Nord*, t. LXXIII, n°293, octobre-décembre 1991, p.703-736.

intempestive d'une lampe que l'ouvrier essaye de rallumer lui-même pour gagner un temps précieux et qui communique le feu aux gaz présents ; l'obstruction d'une voie d'aérage par suite d'un éboulement qui provoque l'asphyxie de nombreux ouvriers ; l'eau accumulée dans des anciens travaux n'ayant pas été remblayés et qui occasionne un coup d'eau lorsque les outils du mineur viennent à ouvrir un passage à cette «force colossale» ; le défaut du boisage qui provoque l'éboulement du toit de la veine où l'ouvrier est occupé à l'abattage du charbon et qui ensevelit plusieurs travailleurs ; l'imprudance d'un boute-feu qui tire une mine là où il a observé la présence de grisou en petite quantité mais dont «l'enflammement» se communique à une grande poche voisine qui déclenche une conflagration généralisée, etc.

La catastrophe frappe les esprits, sensibilise l'opinion publique alors que, comme le rappelait déjà en juin 1931 le journal de la Fédération syndicale des mineurs chrétiens, *«Le Franc Mineur»*, la mort individuelle par accident cause plus de dommages dans l'ensemble que les catastrophes réunies.

«Nous ne voulons pas faire entendre par-là qu'on exagère l'importance des grands sinistres. Non, au contraire, mais aux nombreux petits accidents, qui, chaque année, font des centaines de victimes parmi les mineurs, on ne fait presque pas attention ou, en tout cas, on attache beaucoup trop peu d'importance». «L'esprit public est ainsi fait, qu'il s'apitoie aisément sur cent hommes frappés ensemble par un cataclysme sensationnel et pas du tout sur le même nombre atteint en détail» renchérit Georges de Launay, un ingénieur des Mines français dans son ouvrage sur *«La conquête minérale»*⁷.

Nous avons sélectionné des accidents miniers qui ont été considérés à l'époque où ils se sont produits comme des catastrophes, même si ce n'est pas le nombre de victimes décédées qui leur permet d'obtenir cette appellation. Certains accidents feront un nombre de victimes similaires sans être toutefois traités de la même manière.

La période de l'entre-deux-guerres connaîtra une succession importante de catastrophes même si l'Inspection des Mines considère alors que le nombre de tués dans le fond reste assez stable : 1,3 tués pour 1000 ouvriers.

⁷ DE LAUNAY, G., *La conquête minérale*, Paris, 1908.

Nous avons recensé une série de catastrophes minières s'étant produites en Belgique durant la période 1920-1940 qui vont constituer notre corpus de référence.

Date	Lieu	Nom du charbonnage	Nombre de morts	cause
12 octobre 1920	Montigny le tilleul	Forte Taille	12	grisou
1920	Battice		8	rupture de câbles
16 décembre 1921	Montignies-sur-Sambre	Puits Saint-André des charbonnages du Poirier	16	grisou
19 janvier 1921	Ciply	Midi de Mons	21	grisou
7 mars 1923	Courcelles	Nord de Charleroi	10	grisou
14 janvier 1924	Pont-de-Loup	Carabinier	24	éboulement
Février 1925	Winsterlag			
15 avril 1927	Estinnes-au-Val	Levant de Mons	32	grisou
30 mars 1929	Waterschei	André Dumont	30	grisou
3 avril 1929	Pâturages	Fief de Lambrechies	6 morts, nombreux blessés	explosion de gaz
20 novembre 1929	Haine-Saint-Paul		18	
7 mars 1930	Marcinelle	Bois du Cazier	16	grisou
3 avril 1930	Elouges	Ouest de Mons	20	grisou
30 octobre 1930	Montignies-le-Tilleul	Forte Taille	5	grisou
7 février 1931	Marchienne-au-Pont	Puits 19 Bas-Long-Pré des charbonnages de Monceau-Fontaine	17	grisou
29 avril 1931		Hornu		
7 février 1932	Marcinelle	Monceau-Fontaine	17	grisou
12 décembre 1932	Péronnes-lez-Binche	Puits Sainte-Marguerite des charbonnages de Ressaix	6	éboulement

1933	Marchienne-au-Pont	Bas-Long-Pré	27	
23 décembre 1933	Charleroi	Charbonnages réunis du Mambourg	3	accident de mine
15 mai 1934	Pâturages	Fief de Lambrechies	42	grisou
17 mai 1934	Pâturages	Fief de Lambrechies	23	grisou
21 janvier 1935	Beyne-Heusay	Homvent	9	éboulement
13 juillet 1935	Liège	L'Aumônier	10	grisou
1 ^{er} octobre 1936	La Bouverie	Grand-Trait	36	grisou
30 avril 1936	Charleroi	Puits n°1 des charbonnages Réunis du Mambourg	6	grisou
1 ^{er} Mai 1937	Charleroi-Nord	Puits n°1 des Charbonnages Réunis du Mambourg	15	grisou
21 septembre 1938	Hensies-Pommeroeul	Puits Lambert	5	grisou
1 ^{er} novembre 1939	Frameries	Crachet	12	grisou
10 juin 1939	Liège	Val-Benoît	6	
7 février 1940	Marchienne-au-Pont	Puits Parent des charbonnages de Monceau-Fontaine	26	grisou

Annnonce de la catastrophe et réactions populaires

Chaque accident minier suscite la plus vive émotion dans les populations d'autant plus exacerbée que les informations sont rares. Même si on peut imaginer la violence du choc, seuls les survivants peuvent raconter l'enfer: *«je me trouvais vers le milieu de la taille lorsque l'accident se produisit. Je n'ai pas vu de flammes et je ne savais pas ce qui arrivait. J'ai eu l'impression que c'était le flexible du marteau mécanique qui se brisait. Il y a eu à ce moment un fort déplacement d'air. Affolé, je pris la fuite. Hélas, toutes les issues de la taille étaient bouchées. Je ne sais alors ce qui s'est passé. J'ai perdu connaissance et après un certain temps indéterminé, j'ai repris mes sens. (...) Je vis plus loin 6 ou 7 cadavres horriblement meurtris portant d'énormes plaies dans le dos et à la tête»*⁸.

Très vite, la population locale se rassemble autour du charbonnage où commence la longue attente: combien y a-t-il de morts, de blessés, qui a été épargné? Les interrogations se multiplient. Il faut également contenir la foule toujours très nombreuse dans ces circonstances car dans ces régions minières, nombreux sont ceux qui ont un parent proche travaillant à la fosse. Lors du coup de grisou qui fit 16 victimes au puits Saint-André à Montigny-sur-Sambre en 1921, *«sur tous les seuils des portes, dans les corons ouvriers, dans les plus grandes artères, partout enfin, des groupes de ménagères se lamentent ou commentent le terrible événement»* et *«sur les lieux, une foule nombreuse et éplorée contenue par un service d'ordre assuré par des gendarmes et des policiers se pressait aux abords du charbonnage pour attendre la sortie des mineurs. Hélas, ils ne sortirent pas tous, aussi des scènes déchirantes éclataient de-ci de-là parmi cette foule consternée»*⁹.

À Marchienne, en février 1932, le coup de grisou entraîna immédiatement la mort de 16 mineurs, en blessa 11 autres, tandis que 18 mineurs étaient encore ensevelis. Le service d'ordre est renforcé durant la nuit, *«tellement la foule des curieux ou des parents des disparus était dense. Elle resta là attendant la remonte et des nouvelles»*.¹⁰ Pour les familles, l'attente est affreuse et si beaucoup restent collées aux grilles des charbonnages, parfois, après plusieurs jours d'attente, elles préfèrent rentrer chez elles car *«on ne compte plus retirer que des cadavres»*.

Les listes des victimes sont publiées dans tous les journaux et ne peuvent qu'émouvoir l'opinion publique quand on découvre les parcours de vie de ces hommes qui, père de cinq enfants dont les plus jeunes n'ont que quelques jours, qui celui qui revenait travailler à la mine après avoir exercé d'autres activités professionnelles pendant plus de 10 ans, qui de ce Marocain ou de ce Polonais venu seul en Belgique pour gagner un salaire plus décent, ou encore cette victime dont la famille avait déjà payé un lourd tribut avec un total de six morts ...

Jour après jour, si on peut suivre dans la presse de manière généralement minutieuse les étapes du sauvetage, les remontées des blessés et des morts, l'état de santé des

⁸ «Interview de Pique», dans *Le Pays Wallon*, 9 février 1932.

⁹ *Le Pays Wallon*, 16 décembre 1921, p.2.

¹⁰ *Le Pays Wallon*, 9 février 1932, p.4.

blessés, la visite des autorités civiles, politiques, médicales, ecclésiastiques,... on suit également la nécrologie qui s'alourdit de jour en jour non seulement par l'annonce des morts au moment de la catastrophe mais aussi de ceux qui s'éteindront quelques heures, quelques jours voire quelques semaines plus tard à l'hôpital. C'est d'ailleurs de manière très laconique que le journal «La Wallonie» annonce, jour après jour, la mort des quelques rescapés sous le titre «encore un décès» en mentionnant le nom de la victime.

Quoiqu'il en soit, l'annonce d'une catastrophe minière est toujours considérée dans la presse comme un événement de surprise (on parle de soudaineté) alors que dans les milieux de mineurs on sait qu'il fait partie du quotidien et du fatum.

Alors que les mineurs constituent une catégorie socioprofessionnelle souvent décriée, jugée frustrée¹¹ l'annonce de l'accident collectif génère unanimement la compassion : *«partout dans tous les milieux, des témoignages de pitié se sont manifestés et, pour une fois peut-être, il n'y avait pas eu quelque part des gens au cœur dur qui ont trouvé que les mineurs exagèrent dans leurs revendications et leurs plaintes. En des moments pareils en effet, tout le monde est d'accord pour reconnaître que le métier de mineur est pénible et dangereux et il serait souhaitable que ce sentiment perdure et se manifeste quand il n'y a pas de catastrophes et de cadavres»*.¹² On remercie également *«l'opinion publique qui, dans ces derniers temps, s'est fraternellement et humainement rangée derrière la corporation des travailleurs de la mine et qui lui a si largement manifesté sa sympathie à l'occasion de cette catastrophe»*.¹³

Le Père Rutten¹⁴, qui s'était intéressé à la vie des mineurs, constatait également qu'*«en présence de catastrophes comme celle-ci, les plus insoucians s'arrêtent interdits et se mettent à réfléchir. Ils pensent à ce que représente pour eux, à leur foyer et dans notre économie nationale, ce charbon que chaque jour des dizaines de milliers de nos frères descendent arracher aux entrailles de la terre. Et les voilà qui à leur tour éprouvent le besoin de s'incliner bien bas devant ces travailleurs de la mine, souvent frustes et peu communicatifs, mais si beaux et si vaillants à l'heure du danger»*.¹⁵

Recenser les morts

Après avoir tenté de retrouver les survivants et envoyé les blessés vers des structures hospitalières, il faut ensuite s'occuper des mourants toujours bloqués dans

¹¹ *« En ce temps là l'opinion publique était hostile à l'ouvrier des mines. Il n'était pas considéré au même titre qu'un autre citoyen. C'était un paria, on lui prêtait de bas instincts. Brute disait-on en détournant la tête. Qu'un homme puisse travailler sous terre et être en même temps un être paisible et doux, bon père et bon citoyen, était une conception du charbonnier loyal et honnête inexistante dans le public »*, dans DEMART, P., *A la lueur de mon quinquet*, Bruxelles, 1951.

¹² *L'Ouvrier Mineur*, avril-mai 1927, p.1.

¹³ *L'Ouvrier Mineur*, mai 1984, p.84.

¹⁴ Rutten, Georges, Ceslas (1875-1952). Docteur en théologie et docteur en sciences sociales et politiques, il fut le Secrétaire général de la Confédération des Syndicats Chrétiens de 1904 à 1919. Il fut sénateur PSC de 1921 à 1946. Il est notamment l'auteur d'une thèse sur les grèves houillères.

¹⁵ *Le Franc-Mineur*, février-mars 1927, p.1.

les travaux et pour lesquels, si les circonstances le permettent, un prêtre descend dans la fosse afin de leur prodiguer les derniers sacrements.

Récupérer les cadavres, les dégager des décombres et les identifier, font partie des tâches laborieuses et pénibles que mènent les équipes de sauveteurs composées d'ouvriers mineurs. L'arrivée du médecin légiste permet de commencer le travail d'identification. Les circonstances amènent parfois le médecin à devoir descendre dans la fosse afin d'examiner les corps alors que ces derniers ne sont pas encore remontés : *«Les corps étaient couverts de brûlures et de blessures si étendues et les ravages de la putréfaction tels qu'ils étaient méconnaissables et sans les secours des médailles on ne serait pas parvenu à les identifier. (...) Les conditions dans lesquelles travaillent les équipes de sauvetage sont des plus pénibles. Il règne dans la taille sinistrée une chaleur torride qui favorise la putréfaction au point qu'on est obligé de vaincre les émanations par les plus puissants désinfectants mais il n'empêche que les odeurs restent fort écœurantes»*¹⁶.

Parfois c'est le port d'une médaille que la victime avait reçue en tant que soldat qui permet la reconnaissance : *«toute la nuit se passa à remonter des cadavres carbonisés, méconnaissables et que l'on put identifier, grâce à leurs médailles matricules»*¹⁷.

«Dans un wagonnet, les équipes de secours découvrirent d'abord un cadavre qui brûlait comme une torche. Trois autres cadavres purent encore être dégagés avant une heure du matin et remontés au jour. Pauvres corps, littéralement rôtis, mutilés, écrasés, criblés de cailloux et de morceaux de charbon, le visage méconnaissable qui a rendu l'identification difficile».

Les corps remontés sont transportés sur une civière vers la salle des douches ou un entrepôt, en tout cas un lieu suffisamment grand pour rassembler les corps afin d'une part, d'éviter tout risque de contamination et, d'autre part, de leur accorder le même traitement qu'il s'agisse du cadavre du contremaître, de l'ingénieur, du chef porion ou du manœuvre : Là, le corps est nettoyé, identifié puis enveloppé dans un linceul par des religieuses et des membres de la Croix-Rouge : *«Jamais je n'oublierai cette salle de bains-douches, cette allée où s'alignaient une dizaine de cercueils de chêne, ni, surtout, les deux cadavres des victimes, serrés dans des linges immaculés. Leurs faces découvertes, un moment, ressemblèrent à celles de momies, décharnées et noires, saisissantes au point que les spectateurs pleuraient et se détournaient d'effroi»*.¹⁸

Les corps, souvent terriblement mutilés, sont rarement montrés et sont très vite disposés dans des cercueils identiques pour tous. Une collecte des effets personnels est mise sur pied et un relevé des caractéristiques physiques encore apparentes est dressé afin de permettre l'identification par les familles : *«sur un des corps est épinglé cette fiche : porte bandage herniaire à identifier»*.

¹⁶ «La catastrophe de Marchienne», dans *Le Pays Wallon*, 10 février 1932.

¹⁷ «La catastrophe minière de Waterschei», dans *Le Franc-Mineur*, février-mars 1929, p.3.

¹⁸ Champagne, P., «Pèlerinage à Lambrechies», dans *Soirées*, 25 mai 1934.

En général, seuls les hommes sont autorisés à entrer dans le charbonnage pour l'identification : *«on ramène le douzième corps. On hésite longtemps sur son identité. Finalement sur un cadavre noirci un vieillard découvre une cicatrice. C'est mon fils s'écrie-t-il. Il s'agit de Vital Dupont. Mais comment reconnaître quelque signe distinctif autre que cette cicatrice dans ce corps calciné entièrement noir, où apparaît uniquement la blessure écarlate de la lèvre sanguinolente ? Le corps est déjà réduit à d'infimes proportions ; on dirait qu'il est déjà prêt à retourner à la poussière. Ainsi à chaque cadavre qui remonte, les mêmes scènes se renouvellent»*.¹⁹

À chaque cadavre remonté, la rumeur s'amplifie sur le carreau de la mine, dans les rangs des familles et des badauds tentant de deviner de qui il s'agit, provoquant des scènes de larmes chez ceux qui ont cru reconnaître un des leurs.

Malgré les efforts des sauveteurs et des médecins, de nombreuses victimes ne seront pourtant jamais identifiées : *«Dix cadavres horribles, les chairs rougies, cuites, tombant en lambeaux, étaient remontés à la surface, déposés au dispensaire et mis immédiatement en bière (...) dont celui d'un malheureux ouvrier qu'il a été impossible d'identifier»*²⁰ et finiront au cimetière communal avec pour seule inscription «inconnu».

En raison de certaines circonstances (incendie, éboulement,...), il est impossible de remonter à la surface le corps de toutes les victimes dont la fosse devient le tombeau : 33 des morts de la catastrophe du Fief de Lambrechies resteront ensevelis dans la veine «Angleuse» par 821 mètres de fond. Pour eux, spontanément, en dehors des cérémonies officielles, la population qui n'avait pas l'impression que les victimes aient été traitées de la même manière puisqu'elles n'avaient pas de sépulture, organisa à sa manière des funérailles.

Sans drapeaux, ni bannières, des mineurs venant de toutes les régions minières se rendirent à l'entrée du puits afin d'y jeter des fleurs : *«De nouveau comme aux heures d'angoisse où l'on remontait les morts un à un, le peuple du pays noir se tint devant la cage béante où tout est abandonné, et au-delà de laquelle, si loin dans la terre, 33 pauvres morts sont recroquevillés. Il y eut une minute de silence, infiniment tragique et émouvante. Puis, dans un bruit de plus en plus faible de feuilles froissées, la première couronne (des tulipes et des lilas) courut le long des parois du puits et se perdit dans les profondeurs. Les autres fleurs suivaient par avalanches, des hortensias, des roses, des pivoines,... Et jusqu'aux plus humbles gens avaient apporté leur humble offrande : des marguerites, des muguets et les plus infimes fleurs de la terre cueillies à même le pays noir qui s'en allaient comme un vent léger vers les morts de l'abîme»*.²¹

Cas exceptionnel, il fallut attendre six ans pour récupérer les corps des victimes d'une inondation produite le 2 août 1914 au charbonnage de Jemeppe-Auvelais. L'arrivée des Allemands avait en effet empêché la poursuite des travaux de sauvetage.

¹⁹ *Le Pays Wallon*, 18 mai 1937, p.1

²⁰ «Formidable coup de grisou à Estinnes-au-Val», dans *Le Pays Wallon*, 17 et 18 avril 1927, p.5.

²¹ *Le Pays Wallon*, 22 mai 1934, p.1.

Actions des pouvoirs publics

Bourgmestres, députés, chefs de cabinet, ministres²², ambassadeurs, consuls, membres du clergé, représentants de l'Inspection des Mines, etc., tous les représentants des pouvoirs publics se déplacent sur les lieux afin de prendre connaissance des événements, veiller à l'organisation des secours, commencer à identifier les causes de la catastrophe,... Leur présence permet sans doute de contribuer au maintien de l'ordre établi mais aussi de montrer à une population traumatisée que les pouvoirs publics ne l'ont pas abandonnée. Or, les mineurs et leurs représentants syndicaux réclament une meilleure sécurité de travail, de meilleurs appareillages de secours, la mise en place de centrale de sauvetage,... et il faut peu de chose dans un climat économiquement difficile pour mettre le feu aux poudres.

La visite à l'hôpital afin de rencontrer les blessés²³ relève du même schéma dans lequel il faut montrer que la vie reprend le dessus.

Organisation de la solidarité

Des élans de solidarité se manifestent notamment dans les secours venant de l'ensemble du personnel mais souvent également d'autres puits, voire même d'autres régions.

Des collectes d'argent, de vivres, de vêtements sont organisées, des numéros spéciaux de journaux et de magazines sont vendus au profit des victimes, tout comme des cartes postales. Les télégrammes de condoléances s'échangent à travers tout le pays et même au-delà des frontières entre organisations ouvrières, organisations patronales, députés, sénateurs, directeurs de charbonnages, gouvernements,... Lors du coup de grisou de Marchienne du 7 février 1932, une délégation italienne présente les condoléances du gouvernement italien au bourgmestre tandis que Heyman²⁴, ministre du Travail et de l'Industrie, reçoit par télégramme les condoléances du ministre français des Travaux Publics. A La Bouverie, c'est le consul de Pologne qui assiste à l'enterrement d'un de ses compatriotes,...

Le temps de la catastrophe resserre momentanément les liens sociaux entre les membres de la Communauté, et à travers la mobilisation des forces vives, les appels à la solidarité, la collecte de dons, chacun tente de faire face à l'urgence.

²² Le 14 octobre 1920, un coup de grisou se produisit au charbonnage de Forte Taille de Montigny-le-Tilleul brûlant atrocement douze mineurs dont aucun ne survécut.²² Les ministres Vandervelde et Wauters se rendent sur les lieux rendre hommage aux morts et visitant les deux derniers blessés qui s'éteindront peu après.

²³ *Le Pays Wallon*, 19 décembre 1921, p.2.

²⁴ Heyman, Henri (1879-1958). Président de la Confédération des Syndicats Chrétiens de 1913 à 1920, il deviendra ministre de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance sociale de 1927 à 1932. Il sera député PSC de l'arrondissement Sint-Niklaas de 1919 à 1958.

Ironie du sort, la veille de la catastrophe du Fief de Lambrechies, les chorales de mineurs s'étaient rendues à Paris donner un concert pour les gueules cassées. Certains des choristes trouvèrent la mort le lendemain. A la suite des événements, les chorales de mineurs se rassemblèrent et donnèrent une soirée à La Monnaie, à Bruxelles, dont les fonds étaient destinés aux familles des victimes. Ils allèrent après le concert incliner leurs drapeaux sur la tombe du soldat inconnu.²⁵

Le partage d'une émotion commune fait bouger les choses même si, comme l'écrit Constant Malva²⁶ : «dans huit jours on n'en parlera plus. Profiteurs et privilégiés seront retournés à leurs plaisirs. Et tandis que certains messieurs s'occuperont de créer de nouvelles lois de famine, leurs dames organiseront des bals de charité pour venir en aide aux familles éprouvées par la catastrophe».²⁷ Et de rappeler : «En 1932, nous étions encore considérés comme des êtres révolutionnaires bestiaux qui, dans leur rage primitive, mettaient le feu à l'habitation d'un directeur de charbonnage. Aujourd'hui, brusquement, nous sommes devenus les nobles héros de la nation, alors que nous n'avons pas encore réglé les dettes de 1932.»²⁸

Le journal le Franc-Mineur pensait également la même chose quand il soulignait : «Et voilà des tombes prématurément refermées sur des héros qu'on porte aujourd'hui aux nues et dont les noms seront dans six mois tombés dans l'oubli. Une vague de générosité secoue le pays ; partout des comités de secours aux victimes se sont constitués et les organisations charitables disposeront d'abondantes ressources pour parer aux plus urgentes misères et il en est ; mais qui rendra les êtres chers aux familles éprouvées ?»²⁹

Présence royale

La présence d'un ou de plusieurs membres de la Famille Royale lors d'une catastrophe minière reste un moment fort apprécié par les populations et l'on n'hésite pas à comparer leur visite sur les lieux sinistrés à la période de la guerre où «apportant des paroles réconfortantes et, comme aux jours les plus sombres de la guerre, la Reine se penchant vers toutes les infortunes et les misères, mit un peu de baume sur les plaies».³⁰

²⁵ *Le Patriote illustré*, 24 juin 1934, p.784. À ce propos Constant Malva raconte : «En mai 1934, la Royale Amitié, chorale de Pâturages, alla donner un concert à Paris pour les mutilés de la face. Et l'on pouvait lire ce titre dans les journaux français : «les gueules noires chantent pour les gueules cassées». Or quelques jours après, c'était le double coup de grisou du Fief de Lambrechies et, parmi les victimes, il y avait des chanteurs de la Royale Amitié. Une délégation des mutilés de la face assista aux funérailles des victimes qu'on avait pu remonter, et on lisait sur la couronne : Aux gueules noires, les gueules cassées», dans *Un mineur vous parle*, 1948.

²⁶ Constant Malva (1903-1969), mineur dans le Borinage de 1919 à 1940, de son vrai nom Alphonse Bourlard, il est un des principaux représentants de la littérature prolétarienne. Il laisse un témoignage important sur la vie dans le Borinage et dans les charbonnages.

²⁷ *Le Rouge et le Noir*, 23 mai 1939.

²⁸ MALVA, C., « Quand la mort nous frappe ? », dans *Le rouge et le noir*, 23 mai 1934.

²⁹ *Le Franc-Mineur*, mai 1934, p.3.

³⁰ *Le Pays Wallon*, 19 avril 1927, p.1.

La venue du Roi lors de la catastrophe du Fief de Lambrechies permet de désamorcer une crise : *«Le Roi dont la douleur est inscrite dans le regard salue pendant que toutes les têtes se découvrent. Et ce geste est vraiment significatif de la part de cette foule où il y a quelques heures à peine s'agitaient encore les plus violentes passions et planait la menace d'une grève générale»*.³¹ Ce sera l'occasion pour un des rescapés de faire entendre au Roi toute la précarité dans laquelle vivent les mineurs du Borinage.

Outre les rencontres avec les sauveteurs, les visites aux blessés et aux familles endeuillées, la présence royale permet d'accélérer des processus de dédommagement : *«la Reine promet de veiller à l'éducation de leurs enfants ; elle assura qu'elle interviendrait pour faire exempter du service militaire le fils de Mme Veuve Petit, dont le départ pour l'armée aurait privé sa mère de ressources»*.³²

Lors du coup de grisou qui frappe le 15 avril 1927 la commune d'Estinnes-au-Val faisant 32 morts, la Reine s'est rendue sur les lieux de l'accident afin de rencontrer les sauveteurs puis s'est rendue à l'hôpital de La Louvière afin de rendre visite aux blessés.³³ Afin d'aider les familles des victimes, la Reine fait un don important permettant de compléter les secours financiers de la Croix-Rouge. Elle se rendra ensuite dans les villages endeuillés afin de rendre visite aux familles. Elle interviendra également afin de détacher deux médecins de la Fondation Reine Elisabeth vers l'hôpital de La Louvière afin de faire appliquer aux blessés les méthodes spéciales de traitement aux gazés. Autre geste royal, le Roi et la Reine sont devenus les parrains et marraines d'un enfant né quelques heures après le décès de son père.

Alors que le Limbourg avait jusqu'alors été relativement épargné, le 30 mars 1929 vers 9h20 un coup de grisou à l'étage 700-680 du charbonnage André Dumont à Waterschei provoqua la mort de 30 mineurs. La Reine se rendit immédiatement sur les lieux, rejointe par la suite par Heyman, Ministre du Travail, accompagné par Devoghel, chef de Cabinet ; le directeur général des mines, le directeur de la Société Générale,...

Lors de la catastrophe de Marchienne de février 1932, le Roi et la Reine en compagnie du ministre Heyman, du comte de Grünne, chef de la maison de la Reine, la comtesse Van den Steen et le major Van Caubergh, aide du camp du Roi, se rendent au charbonnage afin de se faire expliquer les circonstances de l'accident avant de rendre visite à l'hôpital aux blessés. Cette visite est appréciée par la population car, comme l'écrit *Le Pays Wallon*, *«tout le monde dans le pays compatit à la douleur des parents des pauvres victimes de cette épouvantable catastrophe ; le geste de nos souverains et du Ministre Heyman n'a été somme toute, que la traduction des pensées de la nation entière. Qu'ils en soient remerciés ! Ils ont prouvé ainsi qu'ils étaient toujours près du peuple qui souffre et qu'en se penchant sur lui, en une heure épouvantable, ils remplissaient un véritable devoir dicté par un cœur humain»*.

³¹ *Le Pays Wallon*, 18 mai 1934, p.1.

³² *Le Pays Wallon*, 1^{er} mai 1924, p.2.

³³ *Le Franc-Mineur*, février-mars 1927, p.1.

³⁴ *Le Franc-Mineur*, février-mai 1929, p.3.

Dans d'autres cas comme lors de l'éboulement de Péronnes-lez-Binche en décembre 1932, le chef de cabinet du Ministre de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance sociale Heyman se rend sur place en compagnie du député régional Vouloir, tandis que la Baronne Coppée rend visite aux familles.³⁵

La situation est un peu différente dans l'éboulement qui eut lieu à Beyne-Heusay au Homvent le 18 février 1935 et qui ensevelit 9 mineurs. Le temps est comme suspendu parce qu'on ignore d'abord s'il y a des morts et des blessés. Le Roi est tenu au courant, le Grand Maréchal de la Cour prenant régulièrement des nouvelles, l'Evêque de Liège, Monseigneur Kerkhofs, adresse un télégramme de sympathie aux mineurs du Homvent.³⁶ La presse se contente de signaler, outre que le Roi et la Reine transmettent leurs condoléances aux familles, que le Roi pourrait venir au moment où l'on aura remonté les dernières victimes à la surface, alors qu'il y a encore un espoir de retrouver des survivants.

Le Roi est de nouveau présent en octobre 1936 à La Bouverie au puits du Grand-Trait où un coup de grisou fait 29 morts, 12 blessés dont certains très grièvement et 8 ouvriers ensevelis. Après un entretien avec les responsables du charbonnage et les sauveteurs, le roi rend visite aux blessés à l'hôpital puis sillonne la région du Borinage en rendant visite à chaque famille chez lesquelles les corps des victimes avaient été ramenés : Wasmes, Pâturages, Frameries. Un geste financier important à l'attention des familles des victimes est également fait. La reine Elisabeth ne pouvant se rendre auprès des familles et des blessés fit également à la Croix-Rouge, chargée de collecter les secours, un don de 10.000 francs et envoya la comtesse Carton de Wiart la représenter auprès des familles.

Visite également du Prince Charles à Charleroi après le coup de grisou qui toucha en mai 1937 le charbonnage du Mambourg : *«sa visite a été favorablement commentée par toute la population et a été sensible aux familles des victimes. Elle montre combien la Famille Royale de Belgique s'intéresse à notre population laborieuse surtout dans la dure épreuve qu'elle traverse en ce moment»*.³⁷ Quelques jours plus tard, la Reine Elisabeth se rendra également au chevet des blessés leur distribuant « des douceurs, des fleurs, du tabac, des pipes et autres friandises et leur a remis à chacun une enveloppe »

Présence de l'Eglise

L'Eglise, durant cette période, a une place encore prépondérante dans la gestion du deuil. Les prêtres des communes dans lesquelles l'évènement s'est produit, se rendent immédiatement sur les lieux afin de donner les derniers sacrements, bénir les corps, assister les familles, etc. tandis que les évêques des régions touchées par un

³⁵ La catastrophe minière de Péronnes-lez-Binche, dans *Le Pays Wallon*, 14 décembre 1932, p.1.

³⁶ *Le Pays Wallon*, 21 janvier 1935, p.3, 22 janvier 1935, p.2.

³⁷ *Le Pays Wallon*, 2 mai 1937, p.1. Le journal *La Wallonie* publiera dans son numéro du 3 mai 1937, des photos du Prince s'inclinant devant la dépouille d'une victime.

accident minier envoient des messages de condoléances, rendent visite aux blessés, viennent aux nouvelles des causes de l'accident auprès des directeurs du charbonnage, président aux cérémonies de funérailles, ...

Fin avril 1924, un coup de grisou toucha la population minière du puits n°10 des charbonnages de Marcinelle faisant six morts³⁸. Lors de la cérémonie organisée pour trois des victimes à laquelle assiste une foule dense, l'Évêque de Tournai, Mgr Rasneur, avait envoyé une lettre lue durant la cérémonie et dans laquelle il évoquait «*toute la douloureuse émotion qu'il avait ressentie en apprenant l'épouvantable catastrophe qui avait jeté le deuil et la consternation parmi la dévouée population de Marcinelle*». Il présentait également «*ses chrétiennes condoléances aux familles éplorées dont il partage l'immense douleur*» et annonce «*qu'il célébrerait personnellement une messe pour le repos des âmes des pauvres victimes*».³⁹

Parfois c'est le Saint-Père en personne qui témoigne de sa sympathie comme lors de la tragédie de La Bouverie de 1932 en remettant un don de 10.000 francs.

Au Parlement

Les annonces des accidents miniers au Parlement suscitent toujours de grandes démonstrations de solidarité et de soutien aux familles des victimes, d'autant plus que les circonstances économiques ne sont, durant cette période, guère favorables aux ouvriers mineurs : «*au milieu des temps troublés que nous traversons, alors que cette période de crise, si dure et si longue, est déjà la source de temps de souffrances, voici qu'une nouvelle et bien triste catastrophe est venue mettre en deuil toute une région de notre pays*»⁴⁰. Le gouvernement s'associe à la présentation des condoléances. En ce qui concerne les mineurs on y évoquera souvent d'ailleurs avec les mêmes formules «*la fin tragique de ces travailleurs tombés courageusement alors qu'ils accomplissaient leur tâche quotidienne*»⁴¹ tandis que les représentants des régions touchées rappelleront que «*nulle profession dans notre pays, ne paie, pour assurer l'existence des familles et la prospérité de la nation, un tribut plus large, un tribut qui est fait de sacrifices de vies humaines*»⁴², ou que «*la grande faucheuse a encore abattu quelques-uns de nos vaillants camarades qui descendent tous les jours dans la mine pour en extraire le pain noir nécessaire à l'industrie. Ces malheurs s'accumulent*».⁴³ Mais tandis que les députés s'associent d'une même voix pour évoquer «*ces nouveaux martyrs du travail*», certains n'hésitent pas à dénoncer le système et l'hypocrisie parlementaire avant de se faire

³⁸ *Le Pays Wallon*, 25 avril 1924, p.2.

³⁹ *Le Pays Wallon*, 29 avril 1924, p.2.

⁴⁰ *Annales parlementaires. Chambre des Représentants*, séance du 16 mai 1934, p.1470.

⁴¹ Cette formule est utilisée le 7 mars 1930, le 4 avril 1930.

⁴² Intervention du député Debergé à propos de la catastrophe d'Elouges au charbonnage de l'Ouest de Mons, dans *Annales parlementaires. Chambre des Représentants*, 4 avril 1930, p.1306.

⁴³ Intervention du député Dejardin, dans *Annales parlementaires. Chambre des Représentants*, 7 mars 1930, p.897.

rappeler à l'ordre car «*il est vraiment déplorable que des membres de cette Chambre veuillent gâter ainsi la solidarité qui s'affirme dans l'assemblée et dans le pays*». ⁴⁴

Tombés au champ d'honneur

Nombreux sont les mineurs qui périrent dans la mine et qui avaient participé à la Première Guerre mondiale. Afin de leur rendre hommage, ils sont souvent accompagnés dans leur dernière demeure par les associations d'Anciens Combattants.

Les discours assimilent d'ailleurs le mineur au soldat et l'ennemi au grisou. Ainsi, lors des funérailles de 7 des victimes d'Estinnes-au-Val, l'évêque de Tournai, Monseigneur Rasneur clame «*qu'il est de son devoir de saluer ces nobles victimes tombées au champ d'honneur du travail au même titre que des soldats morts pour la Patrie*» ⁴⁵.

Un des exemples le plus révélateur de ces pratiques est lié à l'hommage rendu au mineur-soldat Daniel Deroeck lors de la cérémonie organisée à Ressaix à sa mémoire. Ouvrier mineur, soldat milicien de 1913 au 2^e régiment des Carabiniers, fait prisonnier et interné, Deroeck qui participait aux travaux de sauvetage du Fief de Lambrechies en 1934 fut tué lors du second coup de grisou et son corps jamais remonté. Après la cérémonie à laquelle participent plus d'un millier de personnes, le cortège se rendit, drapeaux en tête «*devant le monument aux Morts de la Grande Guerre : « nous nous trouvons réunis devant ce monument qui symbolise l'héroïsme et le courage de ceux qui, comme lui, ne sont plus revenus (...) Héros, il le fut doublement : dans la guerre en défendant vaillamment sa Patrie ; dans la paix en faisant le sacrifice de sa vie pour tenter de reprendre à la mine ceux qu'elle voulait impitoyablement garder*». ⁴⁶

Cette comparaison mineur-soldat perdure puisque dans un rapport rédigé à l'attention de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, par le député Jean-Pierre Kucheida ⁴⁷, ce dernier évoquait «*la mémoire des milliers de mineurs décédés alors qu'ils accomplissaient leur travail, parfois dans des conditions très pénibles : catastrophe de Courrières (F) en 1906 (près de 1100 morts), Senghennydd (Pays de Galles) en 1913, 440 morts, Liévin en 1974 (42 victimes), 43 morts à la Ribolla (Commune de Rocca Strada) en Italie en 1954, 262 morts à Marcinelle près de Charleroi en 1956, les très nombreux accidents mortels qui ont lieu chaque année en Russie et en Ukraine et les 20 000 mineurs environ qui meurent chaque année en Chine. Les maladies professionnelles et les accidents du travail dans ce métier sont nombreux : œdème, amputations, surdité, et surtout la silicose,*

⁴⁴ Joseph Jacquemotte, représentant communiste, est ainsi repris par le président de séance lors de l'annonce de la catastrophe du Fief de Lambrechies de 1934, dans *Annales parlementaires. Chambre des Représentants*, séance du 16 mai 1934, p.1471.

⁴⁵ *Le Pays Wallon*, 20 avril 1927, p.3.

⁴⁶ *Le Franc-Mineur*, juin 1934, p.3.

⁴⁷ Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, doc 10825, 31 janvier 2006, l'avenir et la reconversion des zones charbonnières en Europe. Rapport, Commission de la Culture, de la Science et de l'Éducation, rapporteur Mr Jean-Pierre Kucheida, France, groupe socialiste.

ce mal insidieux qui, jour après jour, condamne le mineur à mourir d'asphyxie. Rien que dans le Nord-Pas-de-Calais (F), il reste de nos jours encore 12 000 silicosés sur 100 000 personnes bénéficiant du régime minier de santé. Cette abnégation, ce risque continu pris pour le service public, n'entre-il pas dans cet acharnement pour un travail des plus pénibles, plein de risques, comme celui de la mer ? Alors, pourquoi ces personnes, comme toutes celles qui exercent un métier difficile, n'auraient-elles pas droit, comme celles qui sont mortes pour la patrie lors des guerres, à une journée de reconnaissance et à un centre de commémoration ? »

Pierre Miquel n'écrit-il pas à son tour «les hommes du fond sont, comme les poilus, heureux d'être ensemble, de partager les joies et les peines, de se retrouver aux heures de pause dans la fraternité du travail».⁴⁸

Récompenser les Braves

Héros des temps modernes, les mineurs se voient décorés pour leurs actes de bravoure, même si c'est plus souvent à titre posthume. Ce sont les associations des Anciens Combattants qui, par exemple, signalent au Ministère en charge des médailles les faits de courage, comme ce fut le cas pour le porion Pierre Meulenzeer⁴⁹ lors de la catastrophe du Poirier le 15 décembre 1921 qui, terriblement brûlé, refusa d'être remonté à la surface tant que tous les travailleurs ne soient dégagés. Le lendemain de la remise de la décoration par le directeur-gérant du charbonnage, le nouveau chevalier de l'Ordre de Léopold II, succombait à ses brûlures.

Un autre chef-porion, Taton, reçut également peu avant de mourir, la médaille d'or de l'Ordre de Léopold II pour sa conduite courageuse.⁵⁰ Quant aux sauveteurs du Fief de Lambrechies, la plupart étant décédés, ils reçurent au cours d'une cérémonie organisée le 21 juillet 1934 au palais du Cinquantenaire des distinctions honorifiques. Quinze d'entre eux reçurent à titre posthume, l'un la Croix de Commandeur de l'Ordre de Léopold et les quatorze autres celle de Chevalier de l'Ordre de Léopold. Parmi les survivants, six reçurent la décoration de Chevalier de l'Ordre de la Couronne et 86 la Croix de Première Classe. Quelques jours plus tard, le fonds Carnegie remettait également à titre posthume aux sauveteurs une médaille d'or, 7 médailles d'argent, 11 de bronze ainsi qu'une lampe du souvenir à 74 mineurs.⁵¹

Le Roi Léopold III avait, lors de sa venue au charbonnage épinglé sur les linceuls de l'ingénieur principal Van Molle, la Croix de Chevalier et sur le linceul de Sottiaux, directeur du Corps des Mines, la Croix de Commandeur de l'Ordre de Léopold. Des sauveteurs avaient également reçu de sa main la Croix civique de première classe.

⁴⁸ MIQUEL, P., *Mines. Les travailleurs de l'ombre*, Paris, Michel Lafon, 2005, p.140.

⁴⁹ «Le porion Pierre Meulenzeer à l'honneur», dans *Le Pays Wallon*, 21 décembre 1921, p.2.

⁵⁰ «Encore un brave à l'honneur», dans *Le Pays Wallon*, 23 décembre 1921, p.2.

⁵¹ *L'Ouvrier Mineur*, août 1934, p.125.

Deux sauveteurs tués pendant les opérations étaient nommés à titre posthume Chevalier de l'Ordre de Léopold. Léopold III s'était également rendu chez la veuve du sauveteur Joly afin de lui épingle la Croix de l'ordre de Léopold.

On exalte leur vaillance, leur bravoure et leur sens du devoir, en espérant qu'ils entreront dans l'histoire et que *«le souvenir de leurs vertus vivra chez nos ouvriers et quand ils voudront donner la mesure du courage de quelqu'un, ils diront brave comme Allard, courageux comme Deroeck»*. Mais ces héros s'en sont retournés dans leur passé, n'auront pas été montré en exemple et ne figureront dans aucun manuel scolaire.

La chapelle ardente

Les corps, identifiés ou non, sont rassemblés dans une chapelle ardente afin d'entamer les rites funéraires. A de rares exceptions près, ce sont, en général, les bureaux du puits sinistré qui sont transformé en chapelle ardente : *«la prise en charge des cadavres nécessite de tenir compte du caractère collectif, cela de manière pratique. En effet, il est essentiel de trouver un lieu suffisamment grand et apte à recevoir tous les corps. En aucune façon, ils ne peuvent être dispersés dans des lieux plus appropriés. Ils sont rassemblés pour des raisons pratiques, mais aussi pour des raisons symboliques»*⁵². C'est dans ces lieux que les familles peuvent se recueillir et que l'on présente les victimes aux autorités.

Les hommages collectifs ne sont cependant pas toujours de mise : ainsi les corps des six ouvriers tués au charbonnage du Gouffre à Châtelineau en juin 1920 lors du décrochage de leur cage sont transportés à l'hôpital puis reconduits à leur domicile sans qu'il semble y avoir eu de cérémonies particulières. Lors du coup de mine de Monceau du 9 mai 1925 ayant fait cinq morts et cinq blessés graves⁵³, aucune chapelle ardente n'a été dressée, les corps ayant été transportés à leur domicile et les funérailles organisées séparément aux frais de la société charbonnière.⁵⁴

Les funérailles

Etant donné le temps nécessaire à la procédure de remontée des corps et de leur identification, les enterrements des victimes n'ont pas toujours lieu en même temps et de plus certaines familles choisissent de pratiquer une inhumation privée. La question de l'appartenance religieuse entre aussi en ligne de compte.

Dans le cas de la catastrophe de Marchienne de 1932, une première cérémonie est organisée pour 9 victimes en présence de l'évêque Monseigneur Rasneur et des représentants des souverains et du gouvernement : *«le tout-Marchienne et environ*

⁵² CLAVANDIER, G., *La mort collective. Pour une sociologie des catastrophes*, Paris, CNRS Editions, 2004, p. 93.

⁵³ *Le Pays Wallon*, 9 mai 1925, p. 3.

⁵⁴ *Le Pays Wallon*, 11 mai 1925, p. 3.

étaient là. Et vraiment toutes les classes de la société avaient voulu venir rendre un ultime et pieux hommage à ces victimes tombées au champ d'honneur du travail (...) Tout le peuple du Pays Noir est venu là compatir à la douleur des familles des victimes. Les autres charbonnages du pays de Charleroi ont tenu aussi à envoyer des délégués»⁵⁵.

Assistent à la cérémonie, un certain nombre de personnalités politiques, des ingénieurs du Corps des Mines, des représentants consulaires d'Italie, de Yougoslavie, de Tchécoslovaquie, des représentants du clergé mais également les représentants des anciens combattants,...

Un autre jour, ce sont les victimes venant de la commune de Dampremy qui sont inhumés, l'administration communale ayant décidé d'organiser des funérailles officielles et une mortuaire avait été aménagée dans le préau de l'école des garçons du «camps de Moscou». Les deux dernières victimes à être enterrées sont Yougoslaves mais là aussi on constate une foule nombreuse «si on tient compte du fait que ces deux malheureux sont étrangers au pays et n'y ont pas de famille»

En avril 1927, un terrible accident survient au charbonnage du Levant de Mons à Estinnes-au-Val : 25 mineurs décèdent. Les funérailles de sept d'entre eux originaires de Bray sont célébrées par Monseigneur Rasneur, évêque de Tournai, dans le baraquement de bois de la Cité du Levant de Mons servant d'église depuis 1925. Cette tragédie, relayée par la presse, attire l'attention du public sur la cité et son église en bois⁵⁶.

Les funérailles de 17 des 30 victimes de Waterschei du 30 mars 1929 sont très solennelles. Les cercueils, veillés par les gardiens, étaient rassemblés dans un grand hall du charbonnage recouvert, pour la circonstance, de tentures noires lamées d'argent, orné d'un grand Christ et de nombreuses couronnes de fleurs qui font «de cette dernière halte sur le champ de leur labeur, un cadre impressionnant aux victimes». Après la levée des corps, le cortège se met en route accompagné par les mineurs, lampes allumées et drapeaux cravatés de deuil, les délégués des centrales de mineurs,... L'évêque de Liège, Monseigneur Kerkhofs, assistait à la cérémonie ainsi que le sénateur Broekx, les députés du Limbourg, le Gouverneur de la Province, les délégués du Ministère du Travail, les conseillers provinciaux,...

C'est la Ville de Charleroi toute entière qui portera le deuil des premières victimes décédées dans le coup de grisou du charbonnage du Mambourg de mai 1937. Les drapeaux sont en berne aussi bien aux fenêtres des maisons situées le long du parcours funèbre qu'au balcon de l'hôtel de ville transformé pour la circonstance en chapelle ardente et où les corps sont placés symboliquement entre les statues du mineur et du métallurgiste de Waterlain et devant lesquels la foule défile, «ultime et suprême hommage de toutes les classes de la société aux héros du travail et du devoir».⁵⁷

⁵⁵ *Le Pays Wallon*, 11 février 1932, p. 3.

⁵⁶ *Le Patriote illustré*, 24 avril 1927.

⁵⁷ *Le Pays Wallon*, 6 et 7 mai 1937, p.1.

Mais la catastrophe minière qui marqua le plus les esprits durant la période de l'entre-deux-guerres fut celle qui, deux fois en deux jours, les 15 et 17 mai 1934, toucha le Fief de Lambrechies à Pâturages dans le Borinage. Alors que les sauveteurs sont en pleine recherche d'hypothétiques survivants après le coup de grisou du 15 mai et tentent de remonter au jour les dépouilles, un retour de flammes les surprend et provoque la mort de 14 personnes supplémentaires dont deux ingénieurs ainsi que l'ingénieur-directeur du charbonnage. Le danger était bien présent et les sauveteurs savaient que le risque était important mais ils n'hésitèrent pas à redescendre dans la fosse. Le roi Léopold III qui était venu la veille rendre hommage aux victimes et encourager les sauveteurs revint sur les lieux de la catastrophe accompagné d'une délégation de parlementaires et en compagnie de Poncelet, Van Cauwelaert, Feuillien et Van Isacker⁵⁸. S'adressant aux mineurs, «il exprima ses sympathies, ses royales condoléances et sa confiance en un meilleur avenir».

Cette double catastrophe mit la population en état de choc et c'est non seulement dans une ville mais également dans un pays en deuil qu'ont lieu les funérailles de trois des victimes représentant les 57 morts. Ce sont de véritables funérailles nationales qui sont organisées : le drapeau est mis en berne au Parlement et dans la plupart des maisons communales et une radiodiffusion de la cérémonie est assurée afin «de permettre au pays d'y participer avec ferveur».

L'inhumation

S'ils ont été unis dans la mort, les mineurs victimes d'accidents ne le seront pas dans la tombe, la pratique de la fosse commune étant rarement de mise. Après la cérémonie, qui n'est pas toujours commune, les cercueils partent à destination du cimetière de la commune d'où est originaire le mort.

Ainsi, les enterrements des victimes de la catastrophe de La Bouverie de 1932 se feront également séparément sans aucune cérémonie commune tandis que les 8 mineurs ensevelis ne seront pas récupérés, les autorités ayant décidé de murer la galerie dans laquelle ils gisent.

Pour les victimes du Fief de Lambrechies qui n'ont pas été remontées⁵⁹, le monument aux Morts de Pâturages servira de mémorial et de tombe sur lequel il sera possible de se recueillir.

⁵⁸ *Le Patriote illustré*, 27 mai 1934.

⁵⁹ La veine dans laquelle se trouvent les mineurs ne sera pas murée mais noyée d'une part pour éteindre l'incendie mais également pour ne pas envoyer le grisou vers une autre concession communicant avec l'étage 821 où s'était produit l'explosion.

Pérenniser dans la pierre

Alors que l'on constate que très peu de monuments significatifs rendent hommage au travail et à la souffrance ouvrière qui en découle, l'univers minier, en revanche, a donné naissance à toute une série d'initiatives afin d'honorer la mémoire de ces travailleurs. La catastrophe de Lambrechies est inscrite dans la pierre grâce à l'initiative des élèves du cours de la pierre de l'enseignement technique du Hainaut qui ont, dès la rentrée scolaire de 1934, travaillé à la réalisation d'un monument. Ce dernier sera finalement installé dans le parc communal de Pâturages et inauguré le 26 août 1945. Ce monument n'empêcha cependant pas les descendants des victimes de 1934 de vouloir dernièrement se réunir autour de la dalle qui scelle l'entrée du puits afin de commémorer la tragédie, ce lieu leur semblant plus significatif sans doute puisqu'il rassemble les corps.

Outre les tragédies collectives, dont on se rend compte que peu d'entre-elles sont encore inscrites dans les mémoires, le travail de la mine est commémoré de différentes manières par des plaques de rues, des plaques commémoratives, des bornes de béton indiquant sur les sites désaffectés le nom de la fosse et sa date de fermeture.

Les cimetières, lieux de mémoire par excellence, multiplient les témoignages plus émouvants les uns que les autres. Nombreuses sont les sépultures des cimetières des régions minières à rappeler la profession de leurs occupants par la gravure ou la sculpture du casque de mineur ou de sa lampe. Dans la mort aussi on n'oublie pas son passé.

L'église de la Cité du Levant à Bray construite après la catastrophe d'Estinnes-au-Val de 1927 et appelée Notre-Dame du Travail rappelle qu'elle est érigée pour un public composé majoritairement de mineurs : *«De part et d'autre de l'entrée, un mineur et sa famille accueillent le croyant. A l'intérieur, les apôtres représentés sur le maître autel (dans le chœur) ont des traits burinés qui rappellent ceux des mineurs. Les deux autres autels évoquent également, à travers le choix et le traitement des images des Saints et de Jésus, le monde du travail. Présente sur l'un d'eux, Sainte-Barbe, leur patronne»*⁶⁰.

Lutter contre l'oubli

Les charbonnages ont fermé leurs portes, les traces peu à peu s'effacent, qui se souviendra de ces hommes qui ont laissé leur espérance de vie et même leur vie pour extraire l'or noir ? Les lieux des accidents ont rarement été «sanctuarisés» et à de rares exceptions près, le travail reprenait quelques jours après les événements, compétitivité économique oblige comme le faisait remarquer l'éditorial de la revue d'extrême gauche «Bilan» à propos de la double catastrophe de mai 1934 : *«Bien vite, tout espoir de ramener les corps dut être abandonné et l'immense cercueil de houille*

⁶⁰ BEN DJAFFAR, L., *La Cité jardin du Levant de Mons*, article en ligne sur le site www.carhop.be

confondant hommes et charbon, fut fleuri hypocritement par les représentants du capitalisme, désireux d'effacer l'obsession de la mort que les mineurs borains auront dans le cœur, lorsque demain ils descendront à nouveau dans la mine meurtrière.

Extraire du charbon, toujours et toute leur vie, ce charbon grisouteux dont chaque explosion fera des victimes, travailler dans des fosses au remblayage et boisage défectueux, et crever la faim comme c'est le cas au Borinage. Ceux du Fief de Lambrechies ne pourront pas se plaindre : les patrons ont «généreusement» décidé de rouvrir le puit afin de ne pas priver de nombreuses familles de pain. Déjà les fleurs jetées sont oubliées : demain il faut extraire du charbon, reprendre les outils et descendre, car il faut que les barons de la gaillette aient les bras nécessaires pour l'exploitation du charbon, cette richesse nationale.

Les coups de grisou se succéderont encore dans ces fosses grisouteuses et les sombres terrils verront les mêmes cortèges hypocrites, la même comédie de la douleur. Mais la douleur véritable des familles prolétariennes frappées terriblement, leur vie de famine, de travail, ne fera que s'approfondir.

Les fleurs, les lamentations universelles, les télégrammes de condoléances, seront vite oubliés et bientôt déferlera la lutte des mineurs ne voulant pas comprendre que «l'intérêt commun» exige des salaires de famine, repoussant du pied les clameurs de ceux qui disent que le patronat se «sacrifie» en maintenant quand même l'exploitation des mines».

Le Bois du Cazier de Marcinelle et le monument du cimetière cristallise aujourd'hui toute la souffrance que des générations successives de mineurs ont dû supporter au cours de la révolution industrielle pour arracher aux entrailles de la terre le précieux minerai sans lequel nos sociétés n'auraient pu connaître ce formidable développement qui les a caractérisés.

En guise de conclusion : de la tragédie à la commémoration

Durant la période 1920-1940, nous avons recensé une trentaine de catastrophes minières qui se sont produites en Belgique. Le plus souvent les catastrophes ont eu pour origine un coup de grisou, ou plus rarement, un éboulement, et le nombre de victimes a varié entre une dizaine au moins et plus d'une trentaine, ce qui, malgré l'horreur suscitée par ces événements, reste finalement, sur le plan purement quantitatif, des drames limités, par comparaison avec d'autres accidents, comme des catastrophes ferroviaires ou navales, des grands incendies, des accidents naturels comme les inondations, les irrptions volcaniques, etc. sans parler des guerres qui ont provoqué sur les champs de bataille des milliers ou des dizaines de milliers de victimes, tant militaires que civils.

La question se pose donc de savoir s'il est légitime de parler de catastrophe et de mort de masse lorsqu'on n'a recensé qu'une petite poignée de victimes (3,4 ou 5 comme dans certains cas recensés dans notre corpus de référence). La tentation est en effet forte de fixer un seuil numérique pour avoir le droit de labelliser un accident de catastrophe collective ou de mort de masse et en arriver à une sorte d'échelle de

Richter pour les tremblements de terre. Cette obsession quantitative serait probablement inefficace, parce que ce qui fait la catastrophe, c'est probablement moins le nombre de victimes que l'intensité de la réaction qu'elle suscite dans la population qui la subit ou qui la découvre et dans l'opinion collective qui s'en empare.

Mais en constatant ce fait nous ne faisons sans doute que déplacer la question car il faut aussi se demander pourquoi les accidents miniers monopolisent l'opinion publique pendant plusieurs jours ou semaines et suscitent une émotion collective profonde alors que d'autres événements d'importance numérique sensiblement identique ne provoquent pas beaucoup de réactions, même si les médias les relatent (incendie dans une manufacture, naufrage d'un chalutier et disparition de son équipage,...).

Mystère indicible ou raisons plus profondes ? C'est pour cette dernière hypothèse que nous optons, dans la mesure où le métier de mineur présente des spécificités très particulières par rapport à toutes les autres professions et que les individus qui l'exercent sont chargés de représentations collectives négatives véhiculées par les modèles collectifs en vigueur dans les sociétés. En fait contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, le mineur n'est pas valorisé par ses compatriotes. Il est plutôt perçu comme un être frustré, peu sensible, sale, parfois violent et il inspire plus la méfiance que la sympathie ou la compassion. D'ailleurs le mineur lui-même n'a pas une impression très positive de son métier parce qu'il ne peut ignorer le discrédit collectif qui est porté sur lui en le présentant comme sale, pénible, insalubre, dangereux, mal rétribué au point qu'on assiste à une désaffection des travailleurs pour cette profession et que les mineurs eux-mêmes n'ont de cesse de vouloir réorienter leurs propres enfants vers d'autres activités plus valorisantes.

Mais en même temps tout le monde est conscient que les mineurs ont un rôle essentiel dans le développement économique et la croissance et que sans les gueules noires qui arrachent la houille dans les profondeurs de la terre au mépris de la mort, le progrès économique et social tellement espéré pour réduire les inégalités et lutter contre la misère ne serait pas au rendez-vous.

Du coup, quand une catastrophe minière survient, une sorte de remord et de sentiment de culpabilité s'installe, et la population saisie par un réflexe de solidarité, veut témoigner sa sympathie à cette catégorie sociale qui lui inspirait auparavant des sentiments ambigus d'éloignement et de mise à l'écart.

Les catastrophes sont en quelques sorte des amplificateurs d'émotion, ce qui explique que des accidents d'importance limitée peuvent susciter des réactions aussi puissantes que des sinistres beaucoup plus graves alors que, comme certains analystes le constatent avec une certaine amertume, les accidents et les décès individuels qui surviennent presque quotidiennement dans le milieu minier et qui, au total, produisent beaucoup plus de victimes que les catastrophes reconnues, passent pratiquement inaperçues et ne suscitent guère d'émotion dans le public.

Mais si le nombre de victimes n'est pas la caractéristique première d'une catastrophe, quels sont donc les signes qui attestent que l'on est bien en présence d'une catastrophe «authentique». D'abord, il y a les réactions populaires qui interviennent immédiatement à l'annonce de l'accident, bien avant que la presse et les médias s'en emparent, et qui se caractérisent par des rassemblements populaires sur le lieu du sinistre, devant les grilles, généralement fermées, du site d'exploitation. A ce moment, la gravité de l'accident qui s'est produit à plusieurs centaines de mètres sous terre n'est pas encore connue : on est dans une période d'incertitude majeure où les esprits balancent entre l'espoir et la détresse, et où cette incertitude entretient l'émotion à un niveau maximal chez les parents, les amis, les voisins qui ont rejoint le lieu du sinistre. Souvent cette attente est longue et peut durer plusieurs jours, ponctuée par la remontée des cadavres et des blessés et interrompue par les récits des sauveteurs qui viennent rendre compte de la réalité de la situation.

C'est probablement pendant ces premières heures d'attente insupportables que l'idée de la catastrophe prend consistance, renforcée par la présence des journalistes et des autorités, locales d'abord, nationales ensuite. Une présence royale est de nature à «authentifier» le caractère catastrophique de l'évènement et de surcroît aussi parfois de dédramatiser des situations qui sont rendues explosives par la tension présente dans le public qui tend à manifester son mécontentement face aux risques encourus par les mineurs, à la pénibilité de leurs conditions de travail et à la faiblesse de leurs salaires.

C'est aussi le cas lorsque l'Église se manifeste à travers ses autorités les plus élevées, ou lorsque des parlementaires s'associent aux démonstrations de solidarité, eux qui ont le pouvoir de modifier le sort des mineurs, de sécuriser leur métier ou d'améliorer leurs conditions de vie en légiférant à leurs propos.

L'ultime phase qui identifie la catastrophe est celle des funérailles (et de la chapelle ardente qui les a précédées) dans la mesure où elle doit permettre de vérifier si la mort reste collective ou si elle se referme sur l'individualité des destinées personnelles. L'organisation d'une chapelle ardente qui entame les rites funéraires permet en effet aux parents, aux proches et au public de se recueillir sur les dépouilles des victimes et d'exprimer symboliquement leur sympathie à leur égard.

Les funérailles qui s'ensuivent prennent un tout autre caractère selon qu'elles soient privées ou collectives. Dans ce dernier cas, en prolongeant la période de proximité physique entre les rescapés, les sauveteurs, les victimes et leurs familles, ainsi que le grand public, la catastrophe acquiert une dimension supplémentaire. C'est l'occasion pour les représentants des autorités de prononcer quelques discours bien sentis où ils peuvent dans des envolées d'éloquence, clamer l'abnégation des sauveteurs et fustiger «ces catastrophes souterraines qui jettent le deuil et la désolation parmi les populations ouvrières».

C'est dans pareille occasion que des rapprochements sont évoqués avec les victimes des champs de bataille. Les souffrances des mineurs sont assimilées à celles des

soldats et leur mort considérée comme des preuves d'héroïsme et de sacrifices ultimes pour la défense de la Mère patrie.

Quelle formidable métamorphose : la catastrophe collective transforme un être discrédité et effrayant en un héros des «champs de bataille de la Paix» qui retrouve à travers la mort une honorabilité que le travail le plus pénible n'a généralement pas réussi à lui conférer.

En 1934, le chroniqueur du *Pays Wallon* décrivant les funérailles des victimes du Fief de Lambrechies dont on sait qu'elles se sont produites en deux phases, faisant dans la seconde des victimes parmi les sauveteurs venus porter secours à leurs camarades blessés dans la première, se laisse aller à un certain lyrisme assez bien représentatif de cet état d'esprit : *«les hommes du Fief de Lambrechies sont de ceux-là. Rudes gars que la mort a surpris au moment où ils accomplissaient leur obscur devoir. Puis héros qu'un magnifique sentiment de fraternité humaine a précipité au fonds de la bure en feu, éboulée, empestée par les gaz délétères, sans souci de leur propre vie et du bonheur de leurs foyers pour rendre aux familles éplorées les corps de ceux qui leur étaient chers. Rien que pour cela. Car plus aucun autre espoir n'était permis à ces hommes qui connaissaient tous les secrets de ces tragédies. Il n'y avait plus alors ni ingénieurs, ni porions, ni mineurs. Mais des hommes, rien que des hommes, unis par le malheur des autres, qui voulaient donner aux familles accablées par le deuil d'êtres chers, la suprême consolation de pouvoir les pleurer sur une tombe décente. Hélas ! la mine a gardé le meilleur de sa proie, et les cadavres des sauveteurs héroïques ont jalonné les pistes souterraines que le grisou bouleversa à son tour. Dans l'immense tombeau, les corps de onze d'entre eux reposent à tout jamais unis, unis aux cadavres des vingt camarades qu'ils voulaient arracher à leur gangue de pierres et de charbon. Leur courage n'a pas été récompensé. Mais leur souvenir vivra dans le cœur de tous les Belges qui les admirent et les pleurent... Mais la vie continue... La hantise du pain quotidien et leur atavisme ancestral achemineront de nouveau les mineurs vers les carreaux des charbonnages, dès qu'ils auront rendu un suprême hommage à leurs chefs et à leurs camarades tombés. Demain ! Quel sort leur réserve demain ? Ils n'en n'ont cure. Leur vie est ainsi faite. Comme les soldats, au lendemain d'un assaut sanglant, ils descendront dans la profonde bure, sans nul autre souci que celui de remplir leur devoir de rudes travailleurs. Les braves gens ! Que Sainte Barbe les protège !»*.

Mais là est bien l'ultime question : que sera demain et l'émotion suscitée par une catastrophe a-t-elle des chances de se perpétuer au-delà de l'événement lui-même ou la célébration des funérailles scellera-t-elle définitivement le tombeau des victimes qui seront effacées de la mémoire collective. C'est là qu'intervient le phénomène de commémoration qui est précisément «une des manifestations de la mémoire». *«La commémoration est un acte collectif et public dont l'objet est un personnage ou un fait passé auquel la collectivité attribue un rôle significatif à un moment de son histoire et dont le moyen est une manifestation fixe et permanente. Elle relie entre eux ses partisans et fournit l'occasion de réaffirmer leur communauté d'intérêt, leur identité partagée. La commémoration est publique. Comme toute évocation du passé, elle est soumise au travail de la mémoire. Les choix de commémoration sont eux-mêmes sujets à débat. La commémoration constitue une pédagogie destinée aux générations actuelles et futures. Elle illustre la représentation*

*symbolique qu'une société se donne de son passé, mais plus encore de son présent et de son avenir anticipé».*⁶¹

Ainsi défini, le concept de commémoration s'applique parfaitement au contexte des catastrophes minières et on a vu précédemment que les actes de commémoration ne sont pas totalement absents (plaques commémoratives, sculptures, stèles, musées consacrés au travail de la mine, etc.) même si on peut s'étonner qu'il n'y en ait pas eu davantage et que l'oubli ait rapidement joué son rôle d'effaceur de mémoire. Ne devrait-on pas s'étonner par exemple que les responsables politiques wallons n'ont eu de cesse au cours des dernières décennies d'effacer l'image de la mine en rasant ses terrils, en abattant ses belles-fleurs, en remplaçant sur les autoroutes les panneaux de signalisation qui annonçaient l'entrée dans le territoire du Pays Noir de Charleroi par d'autres qui sont symboliques de l'école de Marcinelle de la bande dessinée avec la représentation du sympathique Marsupilami. Sacrilège ou volonté de s'inscrire dans l'évolution historique de nos sociétés et de la modernité ? Il est en effet difficile de prétendre continuer honorer la mémoire de ceux qui ont donné pendant des générations ses lettres de noblesse à un métier essentiel pour l'économie nationale lorsque le crayon remplace le marteau-pic dans l'imagerie populaire. La commémoration étant un acte politique, on peut imaginer que les responsables wallons ont voulu tourner la page de l'épopée du charbon pour mettre en évidence les nouvelles technologies. Faut-il pour autant en conclure que le futur ne peut se construire qu'en détruisant les traces du passé lorsqu'il ne se manifeste pas par des palais, des immeubles prestigieux ou des monuments classés ?

Peut-être que l'évolution de la structure sociale, avec la disparition progressive de la classe ouvrière, justifie-t-elle ce changement d'attitude. Les catastrophes minières du passé ne sont probablement plus révélatrices de la cohésion sociale et l'identité nationale ne se construit plus autour des risques du passé qui ont été remplacés par d'autres risques d'une toute autre nature (risques écologiques, risques terroristes, risques sanitaires,...)

⁶¹ CLAVANDIER, G., *La mort collective. Pour une sociologie des catastrophes*, Paris, CNRS Éditions, 2004.

Après le grisou

Celui-là peut parler qui du sang de ses plaies
Arrose les chemins de tous les Golgothas...

* * * *

Nul ne saura jamais combien est implacable
Le sort qui vous étreint dans ses griffes d'airain,
Mineurs, qui chaque jour vous confiez au câble
Et vivez dans l'horreur de l'hydre souterrain.

Ignorés, incompris, héros quoi qu'on en dise,
Vous faites en silence une œuvre de titans
Et le monde vous fuit, que dis-je ? Il vous méprise !

Ce n'est qu'au lendemain des terribles épreuves,
Quand la mine a vomi vos cadavres noircis,
Qu'il n'est plus au coron qu'orphelins et que veuves,
Que le sort de la Race éveille des soucis,

Qu'on accorde un penser aux maudits que vous êtes !
Alors ceux-là dont l'âme épèle des remords,
Craignant que votre sang retombe sur leurs têtes,
S'en vont s'agenouiller sur la tombe des morts.

Mais de crispier les poings, ce n'est l'instant ni l'heure –
Il sied d'être correct lorsque plane le deuil –
Et si trop aisément nous sommes ceux qu'on leurre,
C'est que notre âme est bonne et c'est là notre orgueil.

Oui, c'est là notre orgueil ! plaisons-nous à le dire
En dépit du mistral qui gronde dans nos cœurs,
De même, il nous plaira d'accorder notre lyre
Pour reprendre demain nos poèmes vengeurs.

Et la froide oraison et les pleurs hypocrites
Ne prévaudront jamais contre nos purs accents,
Lesquels auront toujours le suprême mérite
D'être le cri du cœur d'un homme qui «descend».

* * * *

Celui-là peut parler qui du sang de ses plaies
Arrose les chemins de tous les Golgothas !

VANDERMAESSEN, J.L., *Les faces noires; Contes et poèmes de la vie des mineurs*, Flémalle-Haute, 1931.

Bibliographie

Le Franc-Mineur, 1920-1939 • L'Ouvrier Mineur, Centrale syndicale des mineurs belges, 1926-1938

Le Patriote Illustré

Le Pays Wallon, 1920-1939

Soirées

La Meuse, La Wallonie (sondages au moment des évènements)

Annales parlementaires

AGULHON, M., *La statuomanie et l'histoire*, dans *Ethnologie française*, 1978, n°2-3, P.145-172.

ARIES, Ph., *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Age à nos jours*, Paris, Seuil, 1975.

ARIES, Ph., *L'homme devant la mort*, 2 vol., Paris, Seuil, 1977.

BECKER, A., *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire 1914-1930*, Paris, Armand Colin, 1994 (Collection U histoire contemporaine).

CANDAU, J., *Mémoire et identité*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998.

CAPDEVILA, L. et VOLDMAN, D., *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Payot, 2002.

CLAVANDIER, G., *La mort collective. Pour une sociologie des catastrophes*, Paris, CNRS Editions, 2004.

DASSETTO, F. et DUMOULIN, M. (études réunies par), *Mémoire d'une catastrophe Marcinelle, 8 août 1956*, Louvain-la-Neuve, CIACO, 1986.

DELWICHE, M. et GROF, F., *Les gueules noires*, Bruxelles, Les Eperonniers, 1985.

GAIER, Cl., *Huit siècles de houillerie liégeoise. Histoire des hommes et du charbon à Liège*, Liège, Editions du Perron, 1988.

L'héritage des gueules noires. De l'histoire au patrimoine industriel, Charleroi, Archives de Wallonie, 1994.

LEBOUTTE, R., «Mortalité par accident dans les mines de charbon aux XIXe-XXe siècles», dans *Revue du Nord*, t.LXXIII, n°293, octobre-décembre 1991, p.703-736.

POURBAIX, R., *La mine qui blesse et qui tue*, Éditions du Glabos, 1996.

THOMAS, L.-V., *Anthropologie de la mort*, Paris, Payot, 1975.

VOVELLE, M., *Mourir autrefois. Attitudes collectives devant la mort aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Gallimard-Julliard, 1974.